

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION  
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

## **Résultats de la recherche "BARPI Volailles 092019" sur la base de données ARIA - État au 02/09/2019**

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : [barpi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:barpi@developpement-durable.gouv.fr)

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "BARPI Volailles 092019":

- Enseignements sectoriels : activites-agricoles-forestieres-et-agroalimentaires
- Date de survenue : 2014-01-01 , 2019-09-02
- Pays : FRANCE
- Code NAF : a01-47
- Matières dangereuses relachées : de 0 à 6
- Conséquences humaines et sociales : de 0 à 6
- Conséquences environnementales : de 0 à 6
- Conséquences économiques : de 0 à 6

## Accident

### Feu de fumière dans un élevage de volailles.

**N°46228 - 13/01/2015 - FRANCE - 22 - SAINT-CONNAN**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46228/>

Un feu se déclare en fin de matinée dans la fumière d'un élevage de volailles. Sur les 155 t de fumier stockées, 55 t ont brûlé. L'incendie est dû à une montée en température suite à un stockage excessif de fumier. Alors que la durée d'entreposage autorisée est de 1 an, 75 t étaient sur le site depuis 2013. La fumière est partiellement brûlée sur un pignon. La charpente et les tôles sont intactes.

## Accident

### Feu de fumière dans une exploitation agricole

**N°46667 - 22/05/2015 - FRANCE - 22 - LANRODEC**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46667/>

Un feu se déclare dans la fumière pleine d'un élevage de volaille. L'exploitant arrose les 200 t de fumier présentes pour limiter le sinistre. Le fumier n'a pas été évacué depuis près d'un an. Une société spécialisée en évacue 60 t les jours suivants. Le reste du fumier calciné n'est plus conforme pour reprise. Il est épandu par l'exploitant.

L'inspection des installations classées demande à l'exploitant de mettre en place une gestion du stock de fumier composté afin d'en assurer une évacuation régulière.

## Accident

### Feu de poulailler.

**N°46130 - 23/04/2014 - FRANCE - 49 - BEAUPREAU-EN-MAUGES**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46130/>



Un feu se déclare vers 18h15 dans un poulailler de 880 m<sup>2</sup> abritant 33 000 poulettes. L'exploitant alerte les secours. Ces derniers protègent des citernes de gaz et éteignent l'incendie. Le bâtiment est détruit. Tous les animaux sont tués. Le préjudice global est estimé à 650 000 euros.

Des signes précurseurs de dysfonctionnement électrique avaient cependant été relevés peu avant le sinistre. En effet, à 16h22 une alarme signale un défaut de fonctionnement de l'exploitation. L'épouse de l'exploitant constate à 17h16 qu'un fusible de 32A a fondu et le remplace. A 17h35, l'exploitant réarme les protections moteurs des turbines de ventilation

qui avaient disjoncté. Il rentre chez lui et aperçoit la fumée à 18h15.

Le bâtiment a été mis en service en juillet 2013, mais sans réception de la conformité des installations électriques. Celles-ci n'avaient pas fait l'objet de contrôle depuis. Une expertise permet d'identifier l'origine de l'incendie. Un point résistant dans l'armoire de distribution électrique du bâtiment a dissipé de l'énergie thermique par effet Joule. Cette armoire était fixée directement sur la paroi du bâtiment, constituée de panneaux sandwich. Or, la document technique de ces panneaux précise que les armoires électriques de puissance ne doivent pas être installées à moins de 20 cm du parement des panneaux. En chauffant, la résistance a dégagé suffisamment d'énergie pour que le garnissage du panneau atteigne son point d'auto-inflammation. L'incendie s'est alors très rapidement propagé en raison de la facilité d'inflammation des panneaux.

Cet accident fait donc apparaître plusieurs défaillances organisationnelles :

- identification des risques insuffisantes : l'exploitant n'a pas suffisamment tenu compte des signaux des systèmes de protection électriques (fusibles, disjoncteur) qui avaient joué leur rôle.
- insuffisance des contrôles : pas d'évaluation de la conformité électrique à la mise en service.
- choix des équipement inadaptés : les panneaux sandwich ne peuvent servir de support à une armoire électrique.

---

## Accident

### Effondrement d'un mur dans une porcherie

**N°49218 - 13/09/2014 - FRANCE - 49 - MONTILLIERS**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49218/>



Dans une exploitation agricole, une partie d'un mur en béton armé d'un bâtiment de 800 m<sup>2</sup> d'élevage de porcs s'effondre. Du lisier se répand. Une pollution de la LYS est constatée. Le coût de l'accident (pertes d'exploitation et reconstruction d'un bâtiment) est estimé à 598 kEUR.

Une expertise est réalisée pour déterminer l'origine de la destruction du voile en béton armé et du mur en parpaings du bâtiment. L'installation impliquée est un voile en béton armé de 18 cm d'épaisseur. Il assure l'étanchéité de la fosse à lisier située sous le plancher en caillebotis d'élevage des porcs. L'expertise exclut l'hypothèse d'une explosion (type explosion de méthane) dans la fosse. Elle pointe la grande fragilité de l'installation liée à des défauts de conception du voile béton et plusieurs éléments du bâtiment. Celui-ci n'a pas été construit selon les règles de l'art. Plusieurs malfaçons ont entraîné des désordres qui ont conduit, avec le temps, à l'effondrement du voile en béton armé.

---

## Accident

### Feu d'un élevage de pintades.

**N°46126 - 17/06/2014 - FRANCE - 49 - TIERCE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46126/>

Un feu se déclare vers 17 h dans un bâtiment agricole de 600 m<sup>2</sup> abritant 9 600 pintadeaux. Le propriétaire découvre l'incendie après avoir constaté une coupure d'électricité. Les secours éteignent le feu. Le bâtiment est détruit. Tous les animaux sont

tués.

Le bâtiment datait de 1988. Les installations électriques ne bénéficiaient d'aucun contrat de maintenance et aucune vérification n'était effectuée. Une expertise est réalisée. Elle conclut qu'un court-circuit au niveau de l'alimentation électrique serait à l'origine du sinistre.

---

## Accident

### Incendie dans une armoire électrique d'un couvoir

**N°53033 - 13/12/2018 - FRANCE - 49 - MAUGES-SUR-LOIRE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53033/>



Vers 4h45, un feu se déclare dans une armoire électrique d'un élevage de volailles. Un gardien reçoit une alerte. Deux équipiers de première intervention se rendent sur place et déclenchent l'alarme incendie. Ils maîtrisent le sinistre à l'aide d'extincteurs, avant l'arrivée des pompiers. Transportés à l'hôpital, ils en ressortent dans la matinée. Le matériel contenu dans l'armoire électrique est détruit. Les activités de production redémarrent après 1h30 d'arrêt.

Le feu trouve son origine dans des batteries de condensateurs. Un contrôle des installations électriques, réalisé 2 mois et demi auparavant par thermographie infrarouge, avait pourtant détecté de nombreux condensateurs en défaut, certains déconnectés par gonflement. L'organisme en charge du contrôle avait recommandé des actions de maintenance curatives.

L'exploitant recense l'ensemble des batteries de condensation présentes sur le site et renforce la maintenance. Il prévoit l'achat de masques anti-fumée et finalise sa procédure d'évacuation.

---

## Accident

### Pollution d'un cours d'eau par du lisier depuis une exploitation agricole

**N°52624 - 30/08/2018 - FRANCE - 49 - SEVREMOINE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52624/>



Vers 10 h lors d'un orage, une fuite de lisier se produit depuis un stockage en béton dans une exploitation agricole. Le lisier se répand à l'intérieur d'une rétention dont la vanne de vidange est ouverte pour évacuer les eaux de pluies. L'exploitant met en place des bottes de pailles et réalisent des merlons de terre pour contenir l'écoulement. Une partie du lisier coule jusqu'à un fossé en bordure de la voie communale. Il gagne un bassin d'eau pluviale en relation directe avec l'AVRESNE. 25 m<sup>3</sup> de lisier de canard se sont déversés. Le fossé est curé. Sur la demande de l'agence française pour la biodiversité, l'exploitant déverse l'eau d'un étang dans le fossé pendant 5 jours.

Durant l'orage, la foudre est tombée à proximité de l'exploitation. Un bouchon sur une conduite en PVC de la fosse à lisier se serait dévissé sous l'effet des vibrations de l'impact, provoquant le rejet.

---

## Accident

## Combustion de fientes sèches

N°49053 - 15/12/2016 - FRANCE - 22 - KERGRIST-MOELOU

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49053/>

Vers 17h30, un départ de feu est découvert sur un tas de 800 t fientes sèches dans le hangar d'un élevage de volailles. Les pompiers maîtrisent l'incendie. L'exploitant épand 125 t de fientes consommées dans un pré. La quantité de fientes détruites est estimée à 375 t.

Le stockage d'une quantité trop importante de fientes est à l'origine de l'événement. Selon l'exploitant, un apport de fientes pré-séchées sur un tas de fientes sèches aurait relancé la fermentation et provoqué une augmentation incontrôlée de la température. L'exploitant, qui n'avait pas conscience de ce risque, décide de ne plus stocker de fientes sur plus de 3 m de hauteur. Les apports de fientes pré-séchées se font dorénavant à l'écart des tas de fientes sèches.

## Accident

### Incendie d'un bâtiment d'élevage

N°48905 - 31/07/2016 - FRANCE - 49 - TIERCE

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48905/>



Vers 16 h, le voisin d'une exploitation agricole constate un départ de feu dans un poulailler de 1200 m<sup>2</sup>. Il prévient les secours et l'exploitant. Les pompiers empêchent la propagation du sinistre. Le bâtiment, construit en 1999, est totalement détruit.

Une expertise permet de déterminer les causes du sinistre. Le bâtiment vide avait été mis en chauffe dans la matinée. Un nettoyage insuffisant des radiants au gaz aurait provoqué l'inflammation de poussières ou de paille dans ces derniers. Des particules enflammées seraient tombées dans la paille fraîche disposée au sol pour accueillir de jeunes poulets le lendemain. Le montant des dégâts (bâtiment, contenu et perte d'exploitation) est estimé à 500 kEUR.

## Accident

### Fuite de lisier

N°48156 - 07/04/2016 - FRANCE - 56 - CLEGUEREC

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48156/>



Dans un élevage de porc, 15 à 20 m<sup>3</sup> de lisier sont rejetés dans le réseau d'eaux pluviales. L'exploitant déconnecte le tuyau à l'origine du rejet. Une pollution du GUERNIC est constatée. Des poissons morts sont découverts. Le maire interdit par arrêté la pêche pour une journée.

La bâche de couverture de la fosse à lisier de l'exploitation s'est rompue. Le tuyau d'évacuation des eaux pluviales de la bâche s'est alors retrouvé immergé, à 60 cm du haut de la fosse. Le lisier s'est ensuite évacué par ce tuyau, relié au réseau d'eaux de pluies.

## Accident



## 4 400 poussins brûlés dans un incendie

N°50784 - 04/12/2017 - FRANCE - 47 - LABRETONIE

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50784/>



Vers 10h40, un feu se déclare dans un poulailler agricole de 400 m<sup>2</sup>. Une fuite de propane, alimentée par un réservoir extérieur, est stoppée en fermant une vanne. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 2 lances. Le bâtiment en structure bardage métallique s'écroule. Près de 4 400 poussins périssent. Le propriétaire estime que son préjudice pourrait atteindre 100 kEUR.

La fuite de gaz, au niveau du système de chauffage, pourrait être à l'origine de l'incendie.

---

### Accident

#### Poulailler détruit par un incendie

N°47580 - 02/09/2015 - FRANCE - 53 - CHANGE

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47580/>



Vers 17 h, un feu, suivi d'une explosion, détruit un bâtiment agricole vide de 1 500 m<sup>2</sup>. Un panache de fumée est visible à plusieurs kilomètres. Les pompiers maîtrisent le sinistre et évitent que l'incendie, qui a dévasté le poulailler, ne se propage aux 2 silos d'aliments pour volailles proches.

Le poulailler avait été remis en chauffe dans l'après-midi pour accueillir des poussins le surlendemain matin. Selon l'exploitant, la présence de fumigènes de désinfection serait à l'origine du sinistre. Il prévoit de reconstruire le bâtiment à l'identique.

---

### Accident

#### 32 000 poules pondeuses tuées dans un incendie

N°53057 - 31/01/2019 - FRANCE - 974 - LA PLAINE-DES-PALMISTES

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53057/>

En fin de matinée, un feu se déclare au niveau d'un tapis de fiente dans un poulailler industriel. Le personnel tente sans succès de l'éteindre, puis alerte les pompiers. L'incendie se propage à 3 bâtiments contigus de 16 000 m<sup>2</sup> de l'élevage de volailles. Les pompiers rencontrent des difficultés de raccordement à la retenue collinaire. Seul le 3ème véhicule arrivé sur les lieux parvient à s'y raccorder. 2 lances sont installées en protection sur 2 silos de 16 t de nourriture, un groupe électrogène et une cuve de 800 l de fioul. Le feu est éteint vers 17h15. Les 16 000 m<sup>2</sup> de bâtiment sont détruits. 32 000 poules pondeuses, soit la moitié de l'élevage de l'exploitation, décèdent. Une partie des 18 salariés est en chômage technique.

---

### Accident

#### Incendie d'un bâtiment d'élevage de volailles

N°52596 - 26/04/2018 - FRANCE - 51 - DOMMARTIN-VARIMONT

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52596/>

Vers 1h15, un départ de feu se déclare dans le bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup> d'un élevage de volailles. Une fois sur place, l'exploitant coupe les énergies. L'incendie s'éteint seul. Les pompiers arrosent la toiture du bâtiment voisin. Le bâtiment, qui devait accueillir des poussins le lendemain, est détruit. Les déchets métalliques sont démontés puis récupérés par un ferrailleur.

L'exploitant souhaite reconstruire un bâtiment isolé en béton et utiliser un chauffage par canon. Il estime le délai nécessaire à cette opération à 18 mois.

---

## Accident

### Incendie dans un élevage de canards de chair

**N°52252 - 16/10/2017 - FRANCE - 49 - CHOLET**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52252/>



Un feu se déclare dans un bâtiment d'élevage de canards de 1 000 m<sup>2</sup>. Une voisine donne l'alerte. Les pompiers maîtrisent le sinistre. Le bâtiment est totalement détruit. Un silo en polyester, contenant 4 t d'aliment, a fondu. Un silo métallique, contenant 12 t d'aliment, a fortement été endommagé par la chaleur. Une trémie, contenant 5 t de blé, a été déformée par la chaleur. La zone est mise en sécurité en attente des travaux de démolition et désamiantage. L'exploitant à l'intention de reconstruire son bâtiment. Le montant des dommages est évalué à 459 kEUR.

L'incendie s'est déclaré alors que l'exploitant venait de remettre sous tension l'installation électrique après remise en état de l'éclairage du bâtiment. Celui-ci était vide. L'exploitant était absent depuis une quinzaine de minutes lorsque l'alerte a été donnée. Selon une expertise, l'origine électrique serait privilégiée, bien que la cinétique de développement du sinistre ne permette pas de conclure définitivement.

---

## Accident

### Inondation d'un élevage de volailles

**N°48467 - 31/05/2016 - FRANCE - 45 - NEUVY-EN-SULLIAS**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48467/>



Lors d'un épisode de pluies importantes, un élevage de volailles est inondé. De l'eau s'infiltré dans une cuve enterrée de 4 000 l de fioul. Le mélange eau/hydrocarbure se répand dans les bâtiments et dans le réseau d'eaux pluviales. L'exploitant installe des barrages de paille et réalise un talus de gravillons.

Une société spécialisée pompe 14 t du mélange eau/hydrocarbure. Des parcelles polluées d'un tiers sont également nettoyées.

---

## Accident

### Feu de poulailler

**N°46174 - 20/01/2015 - FRANCE - 44 - DERVAL**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46174/>

Un feu se déclare à 23 h dans un poulailler de 1 200 m<sup>2</sup> abritant 27 500 poulets. Le

bâtiment est détruit.

Le sinistre est dû à une surtension électrique dans l'armoire alimentant les ventilateurs. Le jour de l'accident, le bâtiment était alimenté par un groupe électrogène. Des variations de la puissance produite par cet équipement serait à l'origine de la surtension.

L'exploitant met en place un boîtier d'alarme et des extincteurs en dehors du bâtiment. Il envisage l'installation d'un onduleur.

---

## Accident

### Envol du toit d'un hangar agricole

**N°50852 - 01/01/2018 - FRANCE - 29 - PONT-AVEN**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50852/>

Lors d'une tempête vers 11 h, le toit d'un poulailler d'une exploitation agricole est emporté par les rafales de vent. La structure métallique se rompt, parcourt 500 m dans les airs et atterrit sur la N165. La circulation est coupée et déviée pendant 3 h. L'exploitant évacue la structure de plusieurs tonnes.

---

## Accident

### 4 feux simultanés de bâtiments agricoles

**N°50174 - 12/08/2017 - FRANCE - 19 - SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50174/>



Entre 1h30 et 2 h, des feux se déclarent dans 4 exploitations agricoles éloignées de quelques kilomètres. Une étable de 500 m<sup>2</sup> et 3 hangars abritant du fourrage de 200, 1 000 et 1 000 m<sup>2</sup> sont touchés. Les pompiers interviennent, mais 20 bovins meurent dans l'étable. Les fumées incommodent 3 personnes qui sont transportées à l'hôpital. Les 4 sinistres étant situés dans une zone de 5 km de rayon, des actes malveillants sont suspectés.

---

## Accident

### Incendie d'un bâtiment agricole d'élevage

**N°49751 - 24/03/2017 - FRANCE - 44 - FREIGNE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49751/>

Un feu se déclare vers 0h30 dans un bâtiment agricole d'élevage aviaire abritant des animaux et du matériel agricole, dont 2 systèmes de chauffage : un au fioul et un au gaz. Les voisins de l'exploitation préviennent l'exploitant, ainsi que les pompiers. Ces derniers éteignent l'incendie. Le bâtiment, ainsi que tout ce qu'il contenait est détruit. L'assureur de l'exploitant estime les dommages à une valeur d'usage de 83 432 EUR et un coût de rachat / remplacement / reconstruction de 46 958 EUR.

Le départ du feu est causé par le système de chauffage au gaz. L'incendie s'est ensuite propagé à la partie chauffée, puis au reste du bâtiment. Le système de chauffage au fioul n'était pas utilisé lors de l'accident.

---



## Accident

### 166 000 poules tuées dans un incendie

N°47545 - 31/12/2015 - FRANCE - 22 - PLUMIEUX

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47545/>



Vers 4 h, des feux se déclarent dans 2 bâtiments d'élevage d'un poulailler industriel. Ces bâtiments, distants de 500 m, abritent au total 166 000 poules pondeuses. Des employés, logeant sur place, alertent les secours. Les pompiers maîtrisent l'incendie au petit matin. Ils prennent en charge l'exploitant, victime d'un malaise. Les deux tiers des animaux périssent dans l'incendie, les autres, intoxiqués par les fumées, sont euthanasiés. Une reprise de feu est maîtrisée vers 18 h.

La moitié du premier bâtiment, de 13 000 m<sup>2</sup>, est détruite. Quant au second de 1 200 m<sup>2</sup>, 500 m<sup>2</sup> sont détruits. Comme 3 des 5 poulaillers du site, ainsi que l'atelier de conditionnement, sont totalement brûlés, 4 employés sont en chômage technique.

La piste criminelle est privilégiée : départs de feu simultanés sur des sites distants. De plus, des palettes et cartons d'emballage d'oeufs, pouvant servir d'allume-feu, sont découverts regroupés à plusieurs endroits du site.

---

## Accident

### Feu de poulailler

N°46239 - 06/02/2015 - FRANCE - 67 - FESSENHEIM-LE-BAS

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46239/>

Vers 19 h, un feu se déclare dans un poulailler de 440 m<sup>2</sup>. Un voisin aperçoit de la fumée et donne l'alerte. Les pompiers protègent une citerne de gaz avec une lance. Ils éteignent l'incendie vers 21 h. Le bâtiment est détruit. Les 4 400 poussins de 3 jours sont tués.

L'emballage d'un radiant à gaz est à l'origine du sinistre. Pour la reconstruction du bâtiment, l'exploitant opte pour un chauffage par canon à air chaud. Il remplace également les autres radiants à gaz de son exploitation par cette technologie.

---

## Accident

### Incendie dans un hangar agricole

N°52892 - 10/01/2019 - FRANCE - 66 - TAULIS

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52892/>

Vers 1h30, un feu se déclare dans un hangar de 480 m<sup>2</sup> d'une exploitation agricole. Il se propage à un stock extérieur de 15 m<sup>3</sup> de foin. Les pompiers éteignent l'incendie. 15 volailles périssent. Le hangar et un bâtiment administratif sont détruits. 3 personnes sont en chômage technique. 4 personnes sont relogées chez des voisins.

---

## Accident

### 64 000 poules tuées dans un incendie

N°50590 - 11/08/2017 - FRANCE - 29 - ERGUE-GABERIC

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50590/>

Vers 13 h, un feu se déclare dans un bâtiment de 1 600 m<sup>2</sup> d'élevage de poules pondeuses. Un voisin donne l'alerte. Vers 13h30, les pompiers éteignent l'incendie et empêchent la propagation aux bâtiments attenants. Les eaux d'extinction sont collectées puis traitées par une société extérieure. Le bâtiment est détruit ainsi que le matériel qu'il contenait. Les 64 000 poules présentes décèdent.

D'après l'expertise, le feu, survenu alors que les employés étaient en pause déjeuner, pourrait être d'origine criminelle. Plusieurs départs de feu ont été détectés.

---

## Accident

### 32 000 poussins tués dans l'incendie d'un hangar agricole

N°49461 - 30/03/2017 - FRANCE - 47 - MONTAURIOL

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49461/>

Un feu se déclare, en début de soirée, dans un hangar agricole de 1 500 m<sup>2</sup> abritant 31 620 poussins. À l'arrivée des secours, vers 21h50, le bâtiment est détruit. Les poussins sont tous morts. Les pompiers maîtrisent le sinistre en 40 minutes. Ils protègent 2 cuves de gaz.

Selon l'exploitant, qui a entendu un souffle provenant du hangar, un dysfonctionnement du système de chauffage au gaz pourrait être à l'origine de l'incendie.

---

## Accident

### Incendie dans un abattoir de volailles

N°48738 - 28/10/2016 - FRANCE - 71 - LA CHAPELLE-NAUDE

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48738/>

Vers 7 h, un feu se déclare dans l'abattoir de volailles de 250 m<sup>2</sup> d'une exploitation agricole. Un salarié alerte les secours. L'incendie se propage au reste du bâtiment de 600 m<sup>2</sup>, abritant 200 t de fourrage et du matériel. Les pompiers empêchent la propagation à une cuve de fioul et à un autre bâtiment qui abrite des pintades. Ils maîtrisent l'incendie, mais le 1er bâtiment est détruit.

Présentant des points chauds, 2 silos, un de 12 t de maïs et un de 20 t de blé, sont éventrés pour être vidés. Cinq personnes sont en chômage technique.

---

## Accident

### Feu de poulailler

N°45773 - 20/09/2014 - FRANCE - 59 - SARS-ET-ROSIERES

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45773/>



Lors d'un violent orage, la foudre frappe, vers 20 h, un poulailler agricole abritant 30 000 poules pondeuses et 600 poules et coqs reproducteurs. Des automobilistes donnent l'alerte. Lorsque l'exploitant arrive, la toiture est déjà totalement embrasée. Les pompiers maîtrisent l'incendie à 21h30. L'élevage a péri et l'outil de travail est détruit, tout ayant fondu à l'intérieur.

L'investissement pour ce poulailler de 1 275 m<sup>2</sup>, mis en service en décembre 2011, s'élevait à 700 000 euros. L'exploitant estime le préjudice de la perte de volailles à 200 000 euros et envisage du chômage technique.

---

## Accident

### Feu dans un bâtiment d'élevage de canes

**N°47574 - 11/07/2014 - FRANCE - 49 - CHEMILLE-EN-ANJOU**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47574/>



Vers 4 h, un feu se déclare dans un bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup> abritant un élevage de canes pondeuses. Un voisin donne l'alerte. Les pompiers maîtrisent l'incendie mais le bâtiment est détruit. Les 4 400 canes périssent à l'intérieur. L'exploitant maintient partiellement son activité grâce à un second bâtiment d'élevage.

Selon l'expertise de l'assureur, l'incendie aurait pour origine une défaillance électrique dans un boîtier de commande électronique. Celui-ci était situé au niveau du tableau électrique dans le local technique. Les dommages sont estimés à 344 kEUR.

---

## Accident

### Feu de poulailler agricole

**N°44975 - 17/02/2014 - FRANCE - 86 - BASSES**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44975/>



Peu avant 17 h, un incendie détruit un poulailler industriel de 800 m<sup>2</sup> abritant 5 900 poussins. Une trentaine de pompiers maîtrise le sinistre après 4 h d'intervention. Les dégâts causent une perte financière importante. La gendarmerie effectue une enquête pour établir les causes de ce sinistre. Selon les premiers éléments, l'explosion d'un réchaud utilisé pour les poussins serait la cause de l'incendie.

---

## Accident

### Incendie de bâtiment agricole : 27 000 poussins tués

**N°53043 - 29/01/2019 - FRANCE - 42 - MONTAGNY**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53043/>

Vers 23h10, un feu se déclare dans un bâtiment agricole de 1 200 m<sup>2</sup> contenant 27 000 poussins. L'alerte est donnée par les propriétaires. Les pompiers protègent une bouteille de gaz de 3 600 l. Vers 2h20, le feu est éteint. Le bâtiment est entièrement détruit. Tous les poussins décèdent.

D'après la presse, une anomalie sur le chauffage du bâtiment serait à l'origine du sinistre.

---

## Accident

### Incendie dans un élevage avicole

**N°52639 - 21/11/2018 - FRANCE - 01 - RIGNIEUX-LE-FRANC**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52639/>

Vers 8h15, un feu se déclare dans un bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup> abritant 10 000 poules et le système mécanique de tri des oeufs d'une exploitation agricole. Les pompiers maîtrisent le sinistre. Des rondes sont réalisées pendant la journée. 800 m<sup>2</sup> du bâtiment sont détruits. Les 10 000 poules périssent dans l'incendie.

D'après la presse, un problème électrique pourrait être à l'origine de l'incendie.

---

**Accident**

**Incendie de bâtiment agricole**

**N°49580 - 25/04/2017 - FRANCE - 44 - JOUE-SUR-ERDRE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49580/>

Vers 0h15, un feu se déclare dans un poulailler vide de 1 400 m<sup>2</sup>. Les secours évitent que les flammes ne se propagent à 2 citernes de gaz et à un deuxième bâtiment. Ils éteignent l'incendie vers 6 h. Le bâtiment est détruit. Selon la presse, le système de chauffage serait à l'origine du sinistre.

---

**Accident**

**Feu d'un élevage de volailles.**

**N°45526 - 19/07/2014 - FRANCE - 44 - LA CHAPELLE-GLAIN**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45526/>

Un feu se déclare vers 17 h dans un bâtiment de 1 050 m<sup>2</sup> d'élevage intensif abritant 11 000 poulets de 10 jours. Les pompiers éteignent l'incendie 2 h plus tard. Le bâtiment est détruit et tous les animaux sont tués. Une société spécialisée évacue les gravats amiantés provenant de la toiture. Selon l'inspection des installations classées, la défaillance d'un chauffage radiant serait à l'origine du sinistre.

---

**Accident**

**Feu de poulailler.**

**N°45427 - 28/06/2014 - FRANCE - 29 - TOURCH**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45427/>



Un feu se déclare vers 19h30 dans un poulailler de 1 800 m<sup>2</sup> abritant des poules pondeuses. Un voisin donne l'alerte. Une ligne électrique de 20 000 V est endommagée et 50 foyers sont privés d'alimentation électrique jusqu'à 23 h. Les pompiers éteignent l'incendie vers 1h50. Le bâtiment est détruit. Un bâtiment adjacent abritant un stock de 50 t de fientes sèches est endommagé et les 56 000 volailles, présentes dans le bâtiment, sont tuées. La gendarmerie effectue une enquête et privilégie la piste accidentelle.

---

**Accident**

**1 300 canards tués dans un incendie**

**N°52387 - 08/10/2018 - FRANCE - 24 - CALES**



*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52387/>

Vers 9h30, un feu se déclare dans un tunnel d'élevage de 200 m<sup>2</sup> dans une exploitation agricole. Le propriétaire coupe l'alimentation en gaz du chauffage du bâtiment depuis une cuve. Les pompiers éteignent l'incendie. La couverture en plastique (polyane) du bâtiment est détruite. Une société d'équarrissage évacuent les 1 300 canetons d'une semaine tués.

---

**Accident**

**Incendie dans un bâtiment agricole**

**N°51892 - 10/07/2018 - FRANCE - 79 - LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51892/>

Vers 18h30, un feu se déclare dans un bâtiment de 800 m<sup>2</sup> abritant 15 000 poussins dans un élevage de volailles. Les pompiers maîtrisent l'incendie. Le bâtiment est détruit et tous les animaux sont morts. D'après la presse, le feu aurait été provoqué par des radiateurs présents dans le bâtiment.

---

**Accident**

**Incendie d'un bâtiment d'élevage de poulets**

**N°51175 - 02/02/2017 - FRANCE - 29 - PLOUNEVEZEL**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51175/>

Vers 8h15, un feu se déclare dans un poulailler vide de 1 200 m<sup>2</sup>. Une vingtaine de pompiers interviennent. Le bâtiment est détruit par les flammes. La piste de la malveillance est privilégiée.

---

**Accident**

**Feu dans un élevage de volailles**

**N°48391 - 31/07/2016 - FRANCE - 44 - LEGE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48391/>

Vers 17 h, dans un élevage de volailles, un feu se déclare dans un bâtiment de 1 450 m<sup>2</sup> abritant 33 000 poulets de 24 jours. Des panneaux photovoltaïques recouvrent la toiture. Le bâtiment est recouvert de plaques en amiante avec pour isolant de la mousse de polyuréthane. Les pompiers éteignent l'incendie. Le bâtiment est détruit. Les 33 000 poulets sont morts. Une société spécialisée se charge de les évacuer.

Selon l'exploitant, le sinistre serait dû à un problème électrique. Le chauffage du bâtiment n'était pas en service.

---

**Accident**

**Feu dans un bâtiment agricole**

**N°47733 - 29/02/2016 - FRANCE - 55 - SOMMEDIÈUE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47733/>

Dans une exploitation agricole, vers midi, un feu se déclare dans un bâtiment d'élevage de



poulets de 3000 m<sup>2</sup>. En cours de nettoyage par les employés, celui-ci était vide. Les secours protègent une citerne de gaz et éteignent l'incendie vers 13 h. Selon l'exploitant, le sinistre aurait été causé par un départ de feu au niveau d'une rampe de lumière.

---

## Accident

### Incendie dans un élevage de volailles

**N°46183 - 18/01/2015 - FRANCE - 79 - LA BOISSIERE-EN-GATINE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46183/>

A 17h22, l'alarme défaut électrique se déclenche dans un bâtiment de reproduction de pintades dans un élevage agricole. Ce bâtiment de 400 m<sup>2</sup> est en vide. La personne de permanence constate un départ de feu et alerte les secours. Arrivés à 18 h, les pompiers éteignent l'incendie.

Le bâtiment et ses équipements sont hors d'usage. Un dysfonctionnement électrique serait à l'origine du sinistre.

---

## Accident

### Feu dans un poulailler

**N°47579 - 07/12/2014 - FRANCE - 53 - SAINT-SATURNIN-DU-LIMET**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47579/>

Vers 5 h, un feu se déclare dans un poulailler d'une exploitation agricole. Le bâtiment, vide et non alimenté en électricité au moment des faits, est détruit. Les exploitants étaient absents. Le feu ayant pris au milieu du poulailler, sans cause apparente, les gendarmes privilégient la piste criminelle.

---

## Accident

### Inondation d'un élevage avicole

**N°46009 - 30/11/2014 - FRANCE - 66 - PONTEILLA**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46009/>

A la suite de fortes précipitations, un élevage avicole est inondé. L'eau monte de 2,50 m dans les prés et de 60 cm dans le bâtiment abritant dindes, poulets et chapons. Destinées à la consommation, 3 000 bêtes sont tuées ou euthanasiées. Pompiers et voisins aident l'exploitant à nettoyer le site.

---

## Accident

### Incendie dans un élevage de volailles

**N°52326 - 28/09/2018 - FRANCE - 69 - SAINT-CHRISTOPHE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52326/>



Vers 20h30, un feu se déclare dans un poulailler de 1 000 m<sup>2</sup> d'une exploitation agricole. Les pompiers maîtrisent le sinistre. La plupart des 6 000 dindes présentes dans le bâtiment sont décédées.

---

## Accident

### Incendie dans une exploitation agricole

N°51753 - 19/06/2018 - FRANCE - 29 - PLOUYE

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51753/>



Vers 15 h, un feu se déclare dans un élevage de volailles. Surpris par l'embrassement généralisé du bâtiment, 2 pompiers sont gravement brûlés. Trois autres leur ayant porté secours sont légèrement brûlés aux mains. Tous sont hospitalisés. Leurs collègues refroidissent une cuve de 10 m<sup>3</sup> de gaz. Ils procèdent à l'extinction du bâtiment par l'extérieur. Vers 18 h, l'incendie est maîtrisé. Le poulailler, récemment construit, est détruit.

## Accident

### Incendie dans un élevage de volailles

N°49271 - 16/02/2017 - FRANCE - 38 - CHATTE

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49271/>

Un feu se déclare vers 0h30 dans un élevage de volailles composé notamment de 2 poulaillers. L'exploitant donne l'alerte. La toiture d'un poulailler de 1 500 m<sup>2</sup> s'effondre. Les pompiers arrosent les bâtiments. Ils évitent la propagation à une maison d'habitation. Un départ de feu est constaté dans le second poulailler. La propagation s'est faite par le système de récupération des fientes. Les pompiers maîtrisent l'incendie. L'alimentation d'une ligne électrique de 20 kV est coupée. Dans le 1er poulailler, 70 000 poules sont mortes et, dans le second, 80 000 sont euthanasiées.

## Accident

### Feu dans un bâtiment d'élevage de volailles

N°48096 - 29/05/2016 - FRANCE - 80 - CHAUSSOY-EPAGNY

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48096/>

Vers 23h30, un feu se déclare dans un poulailler de 2 000 m<sup>2</sup>. Les secours éteignent l'incendie, mais le bâtiment est détruit. Les 30 000 poules pondeuses présentes périssent. Deux employés sont en chômage technique.

Selon l'exploitant, un court-circuit pourrait être à l'origine du sinistre.

## Accident

### 6 600 poussins morts dans un incendie

N°47609 - 19/01/2016 - FRANCE - 43 - SAINT-GEORGES-D'AURAC

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47609/>



Vers minuit dans une exploitation agricole, un feu se déclare dans un poulailler de 400 m<sup>2</sup> abritant 6 600 poussins. L'exploitant est alerté par le bruit des explosions de tuiles sous l'effet de la chaleur. Le bâtiment, d'ossature bois et tapissé de paille, s'embrase totalement. Les pompiers éteignent l'incendie vers 3 h. Le bâtiment est détruit. Les poussins, nés le

matin et arrivés sur l'exploitation à 17 h, périssent tous.

Lors de l'incident, l'électricité est coupée sur l'exploitation. L'alimentation des autres hangars à volailles est interrompue, causant le décès d'une cinquantaine de pintades.

Les pertes causées, bâtiment et volailles, sont estimées à 120 kEUR.

---

## **Accident**

### **Feu d'un élevage de volailles.**

**N°46771 - 25/06/2015 - FRANCE - 55 - SOMMEDIÈVE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46771/>

Un feu se déclare vers 17h50 dans un bâtiment d'élevage de volailles de 1 500 m<sup>2</sup>, vide. Un important panache de fumée est visible à plusieurs kilomètres. Les secours protègent une cuve de propane. L'électricité est coupée privant de ventilation les 220 000 poulets présents dans les bâtiments voisins. Le service de l'électricité intervient pour isoler le bâtiment en feu et réalimenter les autres. Les pompiers éteignent l'incendie dans la soirée. Le bâtiment est détruit.

---

## **Accident**

### **Incendie dans un élevage de canards**

**N°51282 - 28/03/2018 - FRANCE - 19 - SAINT-MARTIN-SEPERT**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51282/>

Vers 8h40, un feu se déclare dans un bâtiment agricole de 3 000 m<sup>2</sup> abritant un élevage de canards. Les pompiers coupent le gaz alimentant le chauffage. Ils maîtrisent le sinistre. Le bâtiment est détruit, 1 500 canards décèdent.

---

## **Accident**

### **Incendie de poulailler**

**N°51182 - 11/01/2018 - FRANCE - 29 - PLOUNEVEZEL**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51182/>

Un feu se déclare vers 23h15 dans un poulailler vide de 1 000 m<sup>2</sup>. L'alarme se déclenche. Les pompiers éteignent l'incendie.

Le chauffage était en fonctionnement depuis 15 h, mais selon l'équipe scientifique de la gendarmerie il ne serait pas en cause. Un acte de malveillance est soupçonné. Un incendie similaire s'est produit un an auparavant (ARIA 51175). L'exploitant envisage d'installer une vidéosurveillance.

---

## **Accident**

### **Feu dans un élevage de canards**

**N°47417 - 24/11/2015 - FRANCE - 32 - SAINT-MONT**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47417/>

Vers 18 h, un feu se déclare dans une exploitation agricole d'élevage de canards. Le hangar

de 400 m<sup>2</sup> brûle entièrement. Les 2 400 canetons présents meurent.

---

### Accident

#### Feu d'un tas de fumier dans une exploitation agricole.

N°45939 - 11/11/2014 - FRANCE - 56 - ROHAN

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45939/>

Un feu se déclare vers 10 h au niveau d'un tas de fumier dans un élevage de volailles. Le fumier est étalé et du sable est épandu pour stopper la combustion.

---

### Accident

#### Incendie dans une exploitation agricole

N°51779 - 24/06/2018 - FRANCE - 22 - YVIGNAC-LA-TOUR

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51779/>

Vers 9h45, un feu se déclare dans un bâtiment de 1 320 m<sup>2</sup> d'un élevage de volailles. L'alerte est donnée par les exploitants. Les pompiers interviennent. Le bâtiment est totalement détruit. 20 000 canetons périssent carbonisés.

---

### Accident

#### Incendie de poulailler

N°50921 - 10/01/2018 - FRANCE - 71 - SAINT-IGNY-DE-ROCHE

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50921/>



Vers 2h15, un feu se déclare dans un poulailler agricole de 600 m<sup>2</sup> abritant 8 500 canetons qui viennent d'être livrés. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 2 lances alimentées sur un poteau incendie à 2 km. Toutes les volailles périssent et le bâtiment est détruit. Les dégâts sont estimés à 300 kEUR.

---

### Accident

#### Feu de poulailler

N°49451 - 28/03/2017 - FRANCE - 62 - SAINTE-MARIE-KERQUE

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49451/>

Un feu se déclare vers 22h10 dans un poulailler de 400 m<sup>2</sup>. L'exploitant prévient les pompiers qui éteignent l'incendie. Le bâtiment est complètement détruit. Les 4 000 poussins présents sont morts.

---

### Accident

#### Feu de bâtiment d'élevage

N°49334 - 03/03/2017 - FRANCE - 08 - AVANCON

A01.47 - Élevage de volailles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49334/>

Un incendie se déclare vers 8h10 dans un poulailler vide de 2 000 m<sup>2</sup>. Les secours maîtrisent le sinistre. Le bâtiment est détruit.

---

## Accident

### Incendie d'un élevage de canards

**N°48782 - 02/11/2016 - FRANCE - 79 - NUEIL-LES-AUBIERS**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48782/>

Un feu se déclare vers 13h15 dans un bâtiment de 450 m<sup>2</sup> abritant 2 500 canetons. Le toit du bâtiment s'effondre. Les pompiers protègent une citerne de GPL située à proximité. Ils déblaient les lieux et noient les décombres afin d'éviter une reprise de feu. Tous les animaux périssent.

---

## Accident

### Feu de poulailler

**N°48118 - 01/06/2016 - FRANCE - 65 - IBOS**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48118/>

Dans une exploitation agricole, vers 6 h, un feu se déclare dans un poulailler de 400 m<sup>2</sup> en bois recouvert de tôle. L'exploitant est prévenu par un voisin. Les secours éteignent le feu vers 9 h. Le bâtiment est détruit et 4 400 poussins périssent dans l'incendie.

---

## Accident

### Incendie de bâtiment agricole

**N°50392 - 19/09/2017 - FRANCE - 85 - MONTOURNAIS**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50392/>



Vers 18h30, un feu se déclare dans un bâtiment agricole de 600 m<sup>2</sup> abritant 8 000 canards et une citerne de gaz. Une ligne haute tension est coupée par les flammes. Les pompiers maîtrisent le sinistre et procèdent au déblaiement. Les services de l'électricité sécurisent les lieux. Le bâtiment est détruit. Tous les animaux périssent. Pour la nuit, 3 foyers sont privés d'électricité.

---

## Accident

### Feu de poulailler

**N°48350 - 07/05/2016 - FRANCE - 53 - FONTAINE-COUVERTE**

*A01.47 - Élevage de volailles*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48350/>

Un feu se déclare dans un poulailler de 1 000 m<sup>2</sup>. Les pompiers éteignent l'incendie. Le bâtiment, vide au moment du sinistre, est détruit.

---



**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION  
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

**Résultats de la recherche "BARPI Compost 092019" sur  
la base de données ARIA - État au 02/09/2019**

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : [barpi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:barpi@developpement-durable.gouv.fr)

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "BARPI Compost 092019":

- Enseignements sectoriels : activites-agricoles-forestieres-et-agroalimentaires
- Date de survenue : 2014-01-01 , 2019-09-02
- Pays : FRANCE
- Rubriques ICPE : 2780 - Compostage de déchets non dangereux ou matière végétale
- Matières dangereuses relachées : de 0 à 6
- Conséquences humaines et sociales : de 0 à 6
- Conséquences environnementales : de 0 à 6
- Conséquences économiques : de 0 à 6

## Accident

### **Incendie sur une plateforme de compostage d'une coopérative agricole N°50993 - 27/10/2017 - FRANCE - 30 - CRUVIERS-LASCOURS**

*C11.01 - Production de boissons alcooliques distillées*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50993/>

Vers 14 h, un feu se déclare au coin inférieur gauche d'une plateforme étanche de compostage d'une coopérative agricole contenant du marc épépiné associé à des rafles non traités. Les pompiers, aidés par le personnel à l'aide de chargeurs pour étouffer le compost en feu, maîtrisent le sinistre et limitent la propagation. Les eaux d'incendie sont confinées, puis dirigées vers un bassin du site. Pour éviter toute reprise du sinistre, des rondes de surveillance sont mises en place pendant le week-end.

L'augmentation du taux d'humidité au coeur des andains, dû à un épisode pluvieux survenu quelques jours auparavant, a provoqué la fermentation du marc épépiné mouillé et son auto échauffement. Les vents violents, immédiatement après cet épisode ont séché la surface des andains et favorisé le départ de feu. Des braises, entraînées par le vent, ont enflammé des herbes sèches bordant la plateforme. Toujours à cause du vent, l'incendie s'est propagé vers un champ en friche et une vigne enherbée.

L'exploitant met les actions correctives suivantes en place :

- présence humaine sur la plateforme une fois par jour ;
- produits compostés manipulés plus régulièrement ;
- opérations de criblage (jusqu'à annuelles) réalisées au moins 2 fois par an.

L'exploitant note que lorsqu'un phénomène d'auto échauffement est remarqué, pour éviter qu'il ne se propage à toute la masse de l'andain, un accès dans la masse ensilée est nécessaire avec un chargeur pour pouvoir séparer les produits chauds et les sortir de l'andain pour les étaler ou les arroser.

---

## Accident

### **Feu dans un centre de compostage des déchets**

**N°47183 - 22/09/2015 - FRANCE - 28 - BERCHERES-SAINT-GERMAIN**

*A01.61 - Activités de soutien aux cultures*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47183/>

Dans un centre de compostage, un feu se déclare vers 7h30 sur un stock de 20 t de broyats de déchets verts. Un technicien observe des fumées blanches et donne l'alerte. Il isole et étale les déchets. Les pompiers arrosent le tas. L'intervention se termine vers 11h30. Les 25 m<sup>3</sup> d'eaux d'extinction sont collectées dans le bassin de rétention. Légèrement brûlés, 20 m<sup>3</sup> de déchets sont réutilisés dans le process de compostage.

Le départ de feu s'est produit en bordure du stockage, non au coeur. Ce stock était situé à proximité de la route. En contentieux avec le voisinage au sujet d'une nouvelle plateforme, l'exploitant soupçonne un acte de malveillance. Il prévoit de stocker les déchets verts en plusieurs petits tas de quantité moindre. Par ailleurs, il envisage d'installer d'une vidéosurveillance.

---

## Accident

### Incendie dans un centre de compostage

N°51748 - 17/06/2018 - FRANCE - 66 - ELNE

A01.61 - Activités de soutien aux cultures

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51748/>

Un dimanche vers 8h50, dans un centre de compostage, un feu se déclare dans des andains à ciel ouvert. L'alerte est donnée par des automobilistes. 6 000 m<sup>3</sup> sont touchés : 5 andains de déchets verts et une partie du bois stocké dans des casiers en béton. Les pompiers, aidés par les équipes internes, procèdent à des opérations de noyage. Ils étalent les déchets végétaux avec des tractopelles. La tramontane rend difficile l'action des pompiers. L'intervention se termine le lendemain en fin de journée.

Le feu a démarré sur les andains en attente de criblage, alors que la plateforme était fermée. L'exploitant suspecte un acte malveillant.

Suite à l'incendie, l'exploitant :

- met en place 3 caméras thermiques reliées à un système de télésurveillance ;
- met en place un système d'aspersion d'eau à déclenchement automatique en cas d'identification d'un départ de feu.

En 2017, un incendie a déjà eu lieu sur ce site (ARIA 49940).

---

## Accident

### Propagation d'un feu de broussailles à un centre de compostage

N°49940 - 02/07/2017 - FRANCE - 66 - ELNE

A01.61 - Activités de soutien aux cultures

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49940/>



Un dimanche un feu de broussailles se déclare vers 12 h à proximité d'une plate-forme de compostage sur un site de traitement des déchets. Le vent soufflant à plus de 80 km/h propage l'incendie sur une grande partie des zones de stockage de bois et compost en maturation (10 000 t). Des riverains alertent l'exploitant. Les pompiers interviennent dans le cadre d'une opération de grande ampleur sur le feu de végétation (170 pompiers mobilisés). Une épaisse fumée blanche se dégage et complique l'intervention. Par ailleurs, une partie des tuyaux d'extinction fond.

Les eaux d'extinction sont confinées sur site. Les bâtiments et les équipements électriques ne sont pas impactés. L'un des pompiers a été légèrement incommodé par les fumées.

L'enquête de gendarmerie révèle qu'un pyromane a allumé plusieurs feux sur la colline. Le vent étant très fort, la propagation des flammes a été très rapide.

Suite à l'accident, l'exploitant :

- remplace l'ensemble du circuit d'alimentation en eau par des conduits en acier

- galvanisé ;
  - augmente le débit d'eau ;
  - scinde le circuit d'eau en 2 réseaux distincts ;
  - modifie les raccords des différentes cuves incendie afin d'être conforme aux nouveaux raccords dont sont équipés les pompiers ;
  - installe des caméras thermographiques à l'entrée du site.
- 

## Accident

### Incendie dans un centre de compostage

**N°49175 - 23/01/2017 - FRANCE - 28 - BERCHERES-SAINT-GERMAIN**

*A01.61 - Activités de soutien aux cultures*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49175/>

Sur une plateforme de compostage, un feu se déclare suite à un court-circuit électrique au niveau du moteur d'un engin de chargement. Les extincteurs à poudre disponibles n'étant pas suffisants pour éteindre l'incendie, l'exploitant appelle les pompiers. L'engin est isolé. L'incendie est traité par mousse CO2.

Des fumées noires liées à la combustion des pneus de l'engin sont émises pendant une quinzaine de minutes. Les réservoirs hydrauliques et le réservoir fioul de la chargeuse ne sont par contre pas impactés. Les eaux d'extinction sont confinées dans le bassin de rétention du site.

La chargeuse, hors d'état de marche, est évacuée. Un engin de remplacement est loué pour maintenir l'activité du site avant le rachat d'un nouveau modèle. L'exploitant prévoit de changer de fournisseur.

---

## Accident

### Feu dans un centre de compostage

**N°47459 - 06/12/2015 - FRANCE - 28 - BERCHERES-SAINT-GERMAIN**

*A01.61 - Activités de soutien aux cultures*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47459/>

Durant le week-end, un feu se déclare vers 17 h sur un stock de déchets verts dans un centre de compostage. Des riverains donnent l'alerte. Un employé étale le stock concerné pendant 3 h. Les pompiers éteignent l'incendie le lendemain matin. Les 8 m<sup>3</sup> d'eaux d'extinction sont collectés dans un bassin de rétention. Les 40 m<sup>3</sup> de déchets brûlés sont réutilisés dans le process de compostage.

Afin d'éviter ce type d'évènement, l'exploitant envisage :

- le stockage des déchets verts en plusieurs lots de quantité moindre et avec séparation physique ;
  - l'installation d'une vidéosurveillance.
-